

6 ROI SOLEIL

Société en nom collectif au capital de 1.000 euros

Siège social : LYON (69001)

6, rue Joseph Serlin

921 365 912 RCS LYON

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 31 MARS 2025

L'an deux mille vingt-cinq,
Et le trente et un mars,
A dix-huit heures,

Les associés de la société se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle au siège social, sur convocation de la gérance.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Isabelle FOLLIET, gérante et représentant la société « FOLLIET RECHERCHE FONCIERE », associée.

Sont présents ou régulièrement représentés :

- | | |
|---|--------------------|
| - La société « FOLLIET RECHERCHE FONCIERE » | |
| Propriétaire en pleine propriété de | 500 parts |
| - La société « AVALINE INVEST » | |
| Propriétaire en pleine propriété de | 250 parts |
| - La société « DB ASSOCIES » | |
| Propriétaire en pleine propriété de | 250 parts |
| Soit un total de | <u>1.000 parts</u> |

Le Président ayant constaté que tous les associés sont présents ou représentés, déclare que l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise par la loi.

Puis, il rappelle que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport de la gérance sur la situation et l'activité de la société durant l'exercice social clos le 30 septembre 2024.
- Examen et approbation des comptes et du bilan dudit exercice ; quitus à la gérance. Affectation des résultats.
- Approbation des dépenses et charges non déductibles conformément à l'article 223 quater du C.G.I.

Après discussion, les résolutions suivantes sont mises aux voix.

RESOLUTION SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2024

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion et pris connaissance du compte de résultat, de l'annexe et du bilan de l'exercice social écoulé, les approuve tel qu'ils lui ont été présentés et donne à la gérance quitus de sa gestion.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

RESOLUTION SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS

L'assemblée générale décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 111.372,06 euros au débit des comptes courants d'associés selon la répartition suivante :

Société « FOLLIET RECHERCHE FONCIERE », à hauteur de	55.686,03 euros
Société « AVALINE INVEST », à hauteur de	27.843,01 euros
Société « DB ASSOCIES », à hauteur de	27.843,01 euros

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

RESOLUTION SUR LES FRAIS VISES PAR LES ARTICLES 39-4 ET 223 QUATER DU C.G.I.

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale prend acte qu'au cours de l'exercice écoulé, aucune somme n'a été réintégrée dans le résultat fiscal au titre de l'article 39-4 du Code Général des Impôts.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

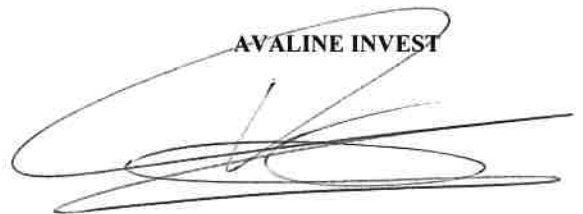
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal signé par tous les associés présents ou représentés.

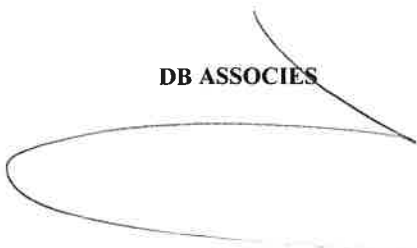
FOLLIET RECHERCHE FONCIERE



AVALINE INVEST



DB ASSOCIES



Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 30/09/24	Net au 30/09/23
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillag				
Autres immobilisations corporelles				
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE				
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens	2 071 882	21 882	2 050 000	2 064 551
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés				
Fournisseurs débiteurs				
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires				
Autres créances				
Divers				
Avances et acomptes versés sur commande				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités				
Charges constatées d'avance	13		13	926
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 071 895	21 882	2 050 013	2 065 477
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	2 071 895	21 882	2 050 013	2 065 477

Bilan

	Net au 30/09/24	Net au 30/09/23
PASSIF		
Capital social ou individuel	1 000	1 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	-111 372	19 278
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-110 372	20 278
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts		
Découverts et concours bancaires	1 623 183	1 562 184
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	1 623 183	1 562 184
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	487 875	397 056
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	45 579	82 345
Personnel		
Organismes sociaux		
Etat, Impôts sur les bénéfices		
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires		
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	2 677	2 543
Dettes fiscales et sociales	2 677	2 543
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 071	1 071
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	2 160 385	2 045 199
Ecarts de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	2 050 013	2 065 477

 Compte de résultat

	du 01/10/23 au 30/09/24 12 mois	du 01/11/22 au 30/09/23 11 mois	Variation relative (montant)	Var. rel. (%)
PRODUITS				
Production vendue		50 000	-54 545	-100,00
Production stockée	7 331	2 064 551	-2 244 906	-99,67
Autres produits	3		3	
Total	7 334	2 114 551	-2 299 448	-99,68
CONSOMMATION M/SES & MAT				
Achats de m.p & aut.approv.	5 897	1 984 048	-2 158 519	-99,73
Autres achats & charges externes	22 348	28 782	-9 051	-28,83
Total	28 245	2 012 830	-2 167 570	-98,71
MARGE SUR M/SES & MAT	-20 911	101 720	-131 878	-118,84
CHARGES				
Impôts, taxes et vers. assim.	3 523	2 537	756	27,32
Amortissements et provisions	21 882		21 882	
Total	25 405	2 537	22 638	818,03
RESULTAT D'EXPLOITATION	-46 316	99 184	-154 516	-142,81
Charges financières	95 057	79 906	7 887	9,05
Résultat financier	-95 057	-79 906	-7 887	9,05
RESULTAT COURANT	-141 372	19 278	-162 403	-772,22
Produits exceptionnels	30 000		30 000	
Résultat exceptionnel	30 000		30 000	
RESULTAT DE L'EXERCICE	-111 372	19 278	-132 403	-629,57

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SNC 6 ROI SOLEIL

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2024, dont le total est de 2 050 013 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 111 372 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2023 au 30/09/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 04/12/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2020-09 du 4 décembre 2020 modifiant le règlement ANC N°2014-03 relatif à des corrections mineures.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Les montants sont exprimés en euros.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 13 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres			
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	13	13	
Total	13	13	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 000,00 euros décomposé en 1 000 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	1 000	1,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	1 000	1,00

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 160 385 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	123 183	123 183		
- à plus de 1 an à l'origine	1 500 000	1 500 000		
Emprunts et dettes financières divers (*)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	45 579	45 579		
Dettes fiscales et sociales	2 677	2 677		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	488 946	488 946		
Produits constatés d'avance				
Total	2 160 385	2 160 385		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice :				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice :				
(**) Dont envers Groupe et associés	487 875			

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	3 442
Banque - Intérêts courus à payer	23 098
Etat - autres charges à payer	2 677
Total	29 217

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance			
	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	13		
Total	13		